

# Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 13 septembre 2018

**Présents : 26**

BAUDE Christian	HERMON Jean-Pierre
BESLON Jacques	HEUDIER Dominique
BESLON Laurent	HOREL Jacques
BLIN Françoise	HUE Thierry
BRIARD Alain	LAVEILLE Denis
BRIAULT Christelle	LEMOINE Sylvie
COLLADO Jacqueline	LEPAS René
DEDIEU Alain	LEREBOURG Yves
DESMONTS Catherine	MARTINS Ghislaine
DOUARD Christelle	MOURE Elise
FOULON Franck	PICQUES Thierry
GATE Denis	RICHARD Michel
GAUMONT Nicole	ROLLAND Anthony

**Absents 7**

BUHOT Béatrice, CHATELET Jean-Marc, FEUILLET Daniel, LARSONNEUR Anthony, MEISS David, ROUXELIN Yann, SEBERT Marie-Pierre.

**Pouvoirs 4**

BIDOT Jean a donné pouvoir à Michel RICHARD, de SAINT JORES Sylvain a donné pouvoir à Thierry PICQUES, FOLIOT Noëlle a donné pouvoir à Ghislaine MARTINS, RICHARD Jocelyne a donné pouvoir à Jacques HOREL,

.....

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
37	26	4	<b>30</b>

Mme DESMONTS Catherine est désigné(e) en qualité de **secrétaire** par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 30 août 2018
--

**Observations :** .....

.....

Pour : <b>30</b>	Contre :	Abstentions :
------------------	----------	---------------

1) **Projet Route de Saint-Lô : attribution des lots suite appel d'offres**

Rapporteur : Jacques Horel

Présentation du rapport de l'analyse des offres.

Pour rappel

TESSY BOCAGE / AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE SAINT LO ESTIMATION AVP EN €HT / JANVIER 2018				
ESTIMATION TRAVAUX				
Tranches / Lots	CHIFFRAGE DE BASE	TOTAL CHIFFRAGE TRAVAUX EN HT	Etudes de sécurité + études de Matériaux et Travaux (ESTP + ACRI) + réseau Biogaz (Espace + autres fluides (SPS...)) + tout global pour à 10%	TOTAL EN €HT TRAVAUX + ETUDES
POSTES GENERAUX (LOT1)	18 857 €			
TERRASSEMENT (LOT1)	101 346 €			
VOIRIE - ESPACE PIETON (LOT1)	368 985 €			
SIGNALISATION (LOT1)	15 705 €			
MOBILIERS (LOT1)	14 908 €	625 427 €	62 543 €	687 970 €
EAUX PUVIALES (LOT1)	19 888 €			
CONTRÔLE RESEAUX EP (LOT2)	1 833 €			
ECLAIRAGE PUBLIC (LOT3)	31 655 €			
AMENAGEMENTS PAYSAGERS (LOT4)	52 250 €			
			TOTAL HT	687 970 €
			TVA (20%)	137 594 €
			TOTAL HT	825 564 €

Le conseil municipal est invité à délibérer pour attribuer les lots aux entreprises retenues par la commission

<b>Pour : 30</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

**Observations :** La délibération est pour les lots 2 et 3.

N° du lot	Intitulé du lot	Entreprise retenue	Montant HT tranche ferme	Options tranche ferme	Montant tranche optionnel : cimetière	Montant tranche conditionnelle : raccordement sud

01	Terrassement - voirie- assainissement pluvial- signalisation - mobiliers	<b>Classé sans suite</b>				
02	Eclairage public	<b>SORAPEL</b>	26 902	Changement de lanterne existante : 3 340 €	6 162.50	5 592.50
03	Aménagements paysagers	<b>VALLOIS</b>	17 893.33		3 178.74	

L'appel d'offres pour le lot 1 est relancé.....  
La réunion publique d'information se fera plus tard.

**2) Projet Salle des Fêtes de Fervaches : avenant au contrat de maitrise d'œuvre**

**Rapporteur : Jacques Horel**

Considérant le montant des travaux après l'attribution des marchés à savoir :

- 310 831.11€ HT pour la salle des fêtes
- 76 853.66€ HT pour le camping

Les honoraires du maitre d'œuvre doivent être consolidés à savoir :

- 27 974.80€ HT (au lieu de 15 000€ HT)
- 8917.72 € HT (au lieu de 1875€ HT)

Le forfait de rémunération est de 9%

Le conseil municipal **AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant**

**Observations** : Il faut bien distinguer les 2 campings (Tessy – Pont-Farcy) qui sont complémentaires. Ce sont des services mis à disposition. Chacun a un rayonnement au-delà de la rentabilité, c'est le principe des services publics.....

<b>Pour : 30</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

**3) Travaux collège : point sur la participation des communes rattachées**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a demandé aux communes rattachées à l'école Jacques Bulot de participer financièrement aux travaux du réfectoire du collège qui accueille nos primaires.

Cette proposition est passée devant l'ensemble des conseils municipaux

COMMUNES	D'ELEVES		TOTAL
	NOMBRES 2017/2018		
	PRIMAIRE	MATERNELLE	
<b>FOURNEAUX</b>	5		<b>Oui</b>
		10	
<b>SAINT LOUET SUR VIRE</b>	2		<b>En attente</b>
		2.33	

<b>SAINT VIGOR DES MONTS</b>	12		<b>Oui</b>
		7	
<b>BEUVRIGNY</b>	7		<b>Oui</b>
		1	
<b>BEAUCOUDRAY</b>	4.8		<b>Oui</b>
		0	
<b>GOUVETS</b>	9		<b>En attente</b>
		13	

Une participation sera demandée sur 10 ans à hauteur de 298.63 euros maximum par enfant. Par exemple (pour 2017-2018) : 39.8 primaires concernées soit 11 885.47 €

Le conseil municipal est invité à acter ce récapitulatif

**Observations :** .....

<b>Pour : 30</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

**4) Saint-Lô Agglo : avenant n°2 à la convention de mise à disposition**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Il a été demandé à Saint-Lô Agglo de modifier la convention de mise à disposition pour l'entretien de la station d'épuration de Pont-Farcy.

L'avenant n° 2 prévoit : un volume horaire annuel global de 40 heures à un taux horaire de 15.52€

**Le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2**

**Observations :** .....

<b>Pour : 30</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

**5) Saison culturelle : bilan de l'année 2017-2018**

**Rapporteur : Elise Mouré**

**Observations :** La fréquentation de la salle de spectacle est en progression (2700 pers pour la saison) Les lectures - spectacles «Ecoute le livre » avec La Presqu'île fonctionnent très bien. Le cinéma est également en augmentation (77 pers à 84 pers) Les soirées « villes en scène » (700 pers) plaisent.

Monsieur le Maire remercie les membres du Comité de pilotage.

6) Communication : avenir du site internet

**Rapporteur : Elise Mouré et Laurent Beslon**

Suite à une rencontre avec les créateurs du site.

**Observations** : Le site internet de la commune de Tessy Bocage est obsolète (8 ans). Il ne correspond plus aux normes. De plus, il faut le rendre plus attractif.

Un devis pour le sécuriser s'élève à 620 € TTC.

Les créateurs du site proposent, en établissant un cahier des charges, un référencement et une maintenance du site, un contrat mensuel de 100 € TTC.

Pour : 30	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

7) Départ du Père Ludovic Oury

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Remise des clés : dimanche 16 septembre 18

Participation au cadeau à hauteur de 0.02€ soit 48.24 € pour Tessy-Bocage

Remplacement par le père Tony Yver

**Observations** : .....  
.....

8) Commerces : ouverture des dimanches de l'année 2019

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

*Madame le Maire, Monsieur le Maire,*

*Les commerces de détail peuvent ouvrir de façon ponctuelle, par décision du maire après avis du conseil municipal, dans la limite de 12 dimanches par an.*

*L'EPCI est appelé à se prononcer, sur saisine obligatoire du maire, lorsque le nombre de dimanche est supérieur à cinq au cours de l'année sans pouvoir excéder un plafond de 12 dimanches.*

*Afin d'harmoniser les ouvertures du dimanche sur le territoire et d'éviter la concurrence entre les communes de Saint-Lô Agglo pour 2019, **pourriez-vous nous indiquer par retour de mail les dates d'ouverture envisagées pour les dimanches pour 2019?***

*Nous proposerons de constituer un groupe de travail avec les maires concernés par une éventuelle saisine de Saint-Lô Agglo pour un nombre de dimanches ouverts supérieurs à 5 afin d'harmoniser les dates sur le territoire.*

Le conseil municipal est invité à délibérer sur les dimanches d'ouverture de commerces de 2019

**Observations** : Tessy Bocage n'est pas concerné.....  
.....

Pour : 30	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

## 9- Devis en cours

Rapporteur : Monsieur le Maire

Entreprise	Travaux	Montant TTC	Etat
Daltoner	Acquisition de 3 tablettes		

Ce devis correspond à l'achat de 3 tablettes suite à l'installation d'un logiciel gratuit pour le pointage de la cantine, la garderie et l'étude.

## 10 Dates à retenir

- 1) Tessy Infos
- 2) Conseil municipal : jeudi 4 octobre

## 11 Questions diverses

M. le Maire

- remercie les bénévoles du festival Au son d' euh lo ! Le festival a été une réussite.

- Il informe qu'un écriteau sera placé sur les conteneurs poubelles de Pleines-Œuvres afin d'alerter sur les incivilités.

- Il précise que la réunion publique avec la commune de Pont-Farcy est reportée au 6 décembre. Une réunion de préparation avec les différents intervenants aura lieu le 19 octobre (Saint-lô Agglo et le point fort).

- Il nous invite au vernissage de Anne-Joëlle RICHARD, le lundi 8 octobre à la maison communautaire de Tessy Bocage. L'exposition de ses œuvres sera visible du 9 au 14 octobre.

- Il nous fait part de son intervention au bureau communautaire de Saint-Lô Agglo suite aux différentes coquilles (bulletin des sports – PLUi). Réponse de M. Quinquenel. Suite à cette intervention, sonorisation du gymnase et révision des statuts pour les zones artisanales.

M. Baude informe de l'absence de cuisinier pour le repas des anciens de Pont-Farcy. Ghislaine Martins informe que le cuisinier ne sera pas présent mais qu'il va préparer le repas, comme l'an passé.

Nicole Gaumont donne la date du repas des anciens de Tessy bocage, le 21 octobre 2018.

Thierry Picques fait part des réunions pour la commission «personnel» et «finances».

Jacques Horel précise qu'un nouveau devis pour la mise en herbe des cimetières est en cours.

Elise Mouré informe que le nombre de pages de « Tessy Potin » augmentera en raison de la fusion des communes, il passera à 32 pages.

Thierry Hue évoque le problème pour le circuit de ramassage Gouvets – Pont-Farcy – Tessy . M. le Maire attend une réponse de la région.

Jean-Pierre Hermon demande si cela est normal que le personnel de la MARPA travaille 5 dimanches de suite. Des précisions seront apportées par la directrice du CCAS.

Françoise Blin fait part de la difficulté de l'accès à la mairie à cause du chien du locataire du logement. Le maire délégué, M. Briard va s'en occuper.

Dominique Heudier soulève le problème du chauffage à la MARPA. Calvados Habitat prend en charge la réfection du chauffage. Les travaux seront effectués avant l'hiver.

Denis Gaté demande où en est le classement du camping de Pont-Farcy (2 étoiles). Rejet la 1<sup>ère</sup> fois. Une contre-visite sera effectuée fin septembre.

Jacques Beslon pose la question des tarifs assainissement différenciés sur le territoire de l'agglo. Un lissage des tarifs est en cours. L'investissement est porté en global par l'agglo.

Yves Lerebourg précise que la rentrée scolaire a été réussie

**Fin de la séance à 22 h 30.**